

## CHAPATOUNES en assemblée

Premier anniversaire, première assemblée



CHAPATOUNES en assemblée

Nadine Larré, présidente de Chapatounes, a eu le plaisir d'accueillir de nombreux adhérents pour la première assemblée générale de l'association miélanaise de sauvegarde et protection des animaux.

Dans son compte rendu moral, elle fit une large place aux nombreux soutiens de particuliers mais aussi d'entreprises et de collectivités reçus pour faire valoir la cause animale.

L'association forte de 125 membres, a fait de la stérilisation des félins, sa principale activité. 66 chats et chattes ont été traités dont une vingtaine pour la commune de Miélan. Les nuisances canines, animaux errants et déjections, ont donné place à un débat avec l'assistance. Chapatounes souhaite mettre en place une convention tripartite avec la municipalité de Miélan et « Trente millions d'amis » pour gérer la stérilisation des chats. Un dialogue clair avec un financement précis sera prochainement établi.

Jean Loup Arenou, maire de Miélan, eut l'occasion de préciser sa volonté d'aider Chapatounes, compte tenu de la réglementation en vigueur. Il a informé l'assistance de l'existence d'une fourrière municipale et de divers cas d'animaux troublant l'ordre public qu'il traite avec toute la rigueur nécessaire.

Le trésorier reçut quitus pour sa bonne gestion financière. Outre les cotisations et dons, l'association a recours à de nombreuses activités, (lotos, vide greniers, repas), pour améliorer sa trésorerie. Ce sont aussi des animations pour Miélan.

Les débats se sont poursuivis autour d'un verre puis au cours du repas pris en commun.

Pour adhérer (20€) et soutenir l'association, il convient de s'adresser à Chapatounes, 6 chemin de Riumaou, 32170 Miélan. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt. Pour communiquer, une adresse : [chapatounes@yahoo.com](mailto:chapatounes@yahoo.com).



Des adhérents attentifs



Le conseil d'administration à la tribune



Nadine Larré